

FC

2181



10 a



376a

Letzkau

UNIVERSITÄT



RECHERCHE
DE
L'ORIGINE
ET DES
FONDEMENTS
DU
DROIT DE LA NATURE,
Traduite du Manuscrit Anglois.



A AMSTERDAM.

M DCC XXXII,

14. 794

Qui convenienter Naturæ victurus
est, ei & proficiscendum est ab
,, omni mundo & ab ejus procuratione.
,, Nec verò potest quisquam de bonis &
,, malis rectè judicare, nisi omni cogni-
,, tà ratione Naturæ & vitæ Deorumque,
,, & utrum conveniat, nec ne, natura
,, hominis cum universâ - - -
,, Atque etiam ad justitiam colendam,
,, ad tuendas amicitias, & reliquas ca-
,, ritates, quid Natura valeat, hæc una
,, cognitio potest tradere.

CICERO de finib, L. III.





A V I S

D U

TRADUCTEUR.

Un favant Anglois m'a
envoié depuis peu
l' Ouvrage dont je donne
ici la Traduction, avec
priére de l'examiner mûre-
ment & de lui en dire in-
genûment ma pens e. Je
l'avoue, apr s l'avoir l 
avec toute l'attention con-
venable, autant pour com-

A 2 plaire

plaire à l' Auteur que pour
fatisfaire ma curiosité, j'en
ai conçu une opinion très-
avantageuse ; Mais ne
me fiant pas trop à mon
discernement, je l'ai com-
muniqué encore à des
Amis connoisseurs , qui,
loin de corriger mon esti-
me , ont achevé de me
convaincre qu'il renfer-
moit un Siftême de Mo-
rale & de Droit Naturel,
aussi recommandable par
l'évidence & la solidité que
par la nouveauté des Prin-
cipes sur lesquels il est éta-
bli, & m'ont fait conve-
nir

nir que ce feroit rendre service au public que de lui en faire part.

Comme c'est là précisément le grand moien de s'assurer de la réalité de ses spéculations, bût quel'Auteur s'est uniquement proposé je me trompe fort s'il n'a pour agreable que je me fois rendu à cet égard à l'avis de mes Amis. Du moins ce n'a été que dans cete confiance que j'ai entrepris de traduire l'Original Anglois dans une langue qui en facilite davantage la lecture au monde

A 3 de

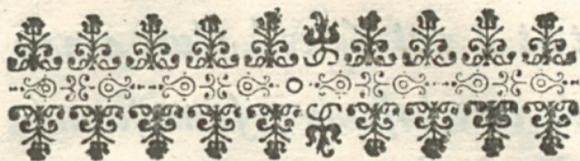
de favant, & que dépaîsé de la sorte, j'ai osé le faire paroître au jour. J'ai placé dans la même vue à la tête de cete Traduction l'Extrait d'une Létre de l'Auteur, dans laquelle il donne quelques éclaircissements sur son dessein & sur l'ordre qu'il a suivi.

Je n'ai garde de prévenir le Lecteur en faveur de cet Ecrit. S'il y trouve des découvertes bien fondées & utiles, il doit en favoir gré à l'Auteur: si non, il lui fera toujours beaucoup de plaisir de lui
en

en apprendre le véritable
prix. Ce fera à la verité
lui seul qui en profitera
dans le dernier cas ; Mais
ausi cet avantage lui sût,
parcequ'il n'a pas écrit dans
le dessein de se faire valoir
par-là. Mais seulement
pour s'avancer en lumié-
re & en connoissance ,
fondé sur cete maxime de
SENEQUE : „ *Hoc ab*
„ *homine exigitur , ut pro-*
„ *sit hominibus , si fieri*
„ *potest , multis : si minus*
„ *paucis : si minus , sibi.*

Au reste si l' Auteur y a
laissé glisser des sentimens
qui paroissent trop hazar-
dés , j'espere qu'on aura
assés d'equité pour ne les
mètre pas sur le compte du
Traducteur.

Ex-



EXTRAIT

d'une Létre de l'Auteur,
Pour servir d'Avant-propos
à cète Recherche.

*Avant l'illustre HUGVES
DE GROOT, per-
sonne n'avoit songé serieuse-
ment à des fondemens soli-
des & generaux, sur les-
quels on puisse établir les
Régles de nos devoirs. Un
tems a été qu'on se conten-
toit*

As

toit

toit à cet égard d'un amas
de conclusions, sans se mé-
tre nullement en peine des
Principes sur lesquels elles
se fondent. Mais à peine
ce Grand Homme en eût-il
reconnû la nécessité & tâ-
ché de reparer la faute de
ses Prédecesseurs, que plu-
sieurs savans, animés par
un si bel exemple, s'apli-
querent avec ardeur à la
recherche de ces Principes
inconnûs.

Feû Mr. CHRETIEN
THOMASIVS, célèbre
Pro-

Professeur à Halle en Saxe,
se mit sur les premiers rangs.
Il est vrai qu'il posa dans le
commencement, à l'exem-
ple de Mr. de PUFEN-
DORFF, la socialité,
pour Principe du Droit Na-
turel. Mais s'en dégon-
tant dans la suite, il sou-
tint que les Loix Naturel-
les consistoient à faire ce qui
rend la vie propre d'un
chacun la plus hûreuse &
la plus longue qu'il est pos-
sible, & à omettre le con-
traire.

Cc.

Cependant après un examen
severe de ce principe,
j'ai été obligé de l'abandon-
ner. Il est de l'essence des Loix
de tendre à la satisfaction
du Public. C'est en cela
précisément qu'elles diferent
des Préceptes, des Conseils
& des Privileges, parce-
que ceux-ci n'ont pour bût
que l'interêt de quelque in-
dividû. Dés qu'elles ont
des vuës particulières elles
perdent leur caractere essen-
tiel, & on se tromperoit si
l'on en vouloit déduire le ju-
ste

ste & l'injuste. Seroit-il
done permis d'admétre des
Loix d'une autre nature ?
Ne faut-il pas que les Loix
Naturelles se raportent au
Bien general des hommes,
ou qu'il n'y en ait point du
tout qui méritent de porter
ce nom ?

D'ailleurs je me suis con-
vaincû, que la Raison ne
sauroit être la source des
Loix Naturelles, comme
les Moralistes les plus sui-
vis nous l'enseignent. Il
faut soigneusement distin-
guer,

guer, ee me semble, entre
l'Intelligence de la Loi &
la Loi-même. La Raison
nous peut donner celle-là;
Mais elle est absolument in-
capable de nous prescrire
des maximes, qui aient la
force de Loi.

Enfin l'Obligation &
l'efficace, dont on fait d'or-
dinaire accompagner le Droit
dont il s'agit, ne me paroît
pas naturelle. Ce n'est pas
assés de reconnoître que
Dieu est nôtre souverain &
Legislateur, pour se sentir
ne-

nécessité à l'observation de
ses Loix. D'un côté ces
Principes spéculatifs ne font
pas un grand éfet sur la vo-
lonté, & de l'autre ils ne
sont pas assés universelle-
ment établis, pour en pro-
duire sur l'Esprit de ceux,
qui soit par brutalité, soit
par foiblesse, n'ont jamais
été en état de les former.
D'ailleurs l'Esperance &
la Crainte, où d'autres
métenent cete Obligation, sont
insufisantes, pour nous fai-
re pratiquer nos véritables
de-

devoirs. Je m'en suis ex-
pliqué plus amplement dans
Chap. III. cete Recherche & j'espere
Art. 6. que vous en conviendrez.

Je pense que voici la
cause qui a produit ces er-
reurs. Toutes les choses
dans ce Monde ont plusi-
eurs cotés. Elles se pré-
sentent tantôt sous les bons,
tantôt sous les mauvais.
On peut envisager l'Homme
dans son Etat de perfection
& dans sa Corruption.
Lorsque j'ai égard à l'Etat
corrompû où il se trouve,
je

je l'avoue qu'il est de la Po-
litique d'un Législateur de
l'engager à remplir les de-
voirs du Citoïen pour son
propre avantage. C'est
sans contredit pour cete rai-
son qu'on a inventé les
Punitions & les Récom-
penses. Mais autre chose
est, lorsque je considère son
Etat naturel & primitif.

Cependant comme le
Droit en question se doit
fonder sur la Nature humai-
ne, pour porter le nom qu'on
lui donne, on est indispensa-
blement

B

blement

blement obligé de chercher
là dedans son origine & ses
Fondemens. Le Droit est
un effet de la Perfection hu-
maine. Il est éternel &
immuable. Scroit-il pos-
sible d'en trouver la source
dans un sujet corrompû &
defiguré, par mille change-
mens ? Mais c'est sur
quoi on n'a pas assés re-
fléchi. Mr. J A Q U E S
T H O M A S I U S , Profes-
seur à Leipzig, disoit dans
ses Tables de la Philoso-
phie pratique, que le
πρω.

πρῶτον ψευδος, le Principe des
erreurs du Livre de Mr.
HOBBS de Cive, étoit
qu'il prenoit statum lega-
lem pro naturali. C'est à
dire que l'Etat corrompû lui
servoit de Règle & de
Mésure, au lieu que ce
devoit être l'Etat le plus
convenable à la Nature hu-
maine. Ce savant hom-
me auroit dit autant, du
moins il l'auroit dû faire,
à l'égard de Mr. **CHRE-
TIEN THOMASTUS**,
son fils, & de la plûpart

de ceux , qui ont traité
cete science après lui , s'il
avoit vecû assés longtems
pour lire leurs Ouvrages.

L'Objection principale,
qu'on a acoûtumé de faire
contre cete suposition , est qu'
on n'est pas fondé à
prendre les choses, comme
l'on conçoit qu'elles de-
vroient être , mais qu'il
les faut suposer comme
elles sont éfectivement.
Mais à l'examiner de prés
elle se réduit à rien.
L'Homme a encore d'assés
bons

bons restes de son Etat de
Perfection, il n'est pas fort
dificile de les découvrir:
Et dans ce point de vuë
pourquoi ne seroit-il pas
permis de le regarder du
bon côté, quoiqu'il se pré-
sente d'ordinaire sous le
mauvais, lorsqu'il s'agit
de tirer de - là des connoi-
sances qu'il n'y a pas moien
de s'acquérir sans cela?

J'ai donc fait tout mon
possible pour dégager mon
système de cete confusion.
J'ai divisé cete Recherche
B 3 en

en deux parties generales.
Dans l'une je contemple
l'homme dans son Naturel
& je mets sa Dépravation
à part. Dans la seconde
je le considère entant qu'il
est corrompû & dépourvé
de son intégrité naturelle.
Chaque partie je l'ai encore
distinguée en deux Sections.
Dans la première je tâche
de découvrir l'Origine du
Droit de la Nature &
j'établis les fondemens &
les Régles générales, sur
lesquelles il est apuié.
Dans

Dans la seconde j'en viens
à l'Aplication et je fais voir
la Nature & les Caracteres
des choses, sur lesquelles
nos devoirs roulent & dans
lesquelles consistent les vé-
ritables biens de l'homme.

Je ne vous envoie pour
l'heure que la première Sec-
tion de la première Partie
de cete Recherche. Je n'ai
pas assés de loisir actuelle-
ment, pour metre la suite au
net. Vous l'aurez cependant
au plûtôt si vous la souhaitez
Etc.

Londres ce 20. Avril,

1732.

B 4

TA-

TABLE
DES
CHAPITRES.

CHAP. I. *De l'Existence &
de l'Origine du Droit de
la Nature.*

CHAP. II. *Des Principes &
des Régles, sur lesquelles
la science du Droit Na-
turel se fonde.*

CHAP. III. *De l'Obligation
du Droit de la Nature.*

CHAP. IV. *De la Trans-
gression du Droit Naturel
& de la Réparation de
l'Injure.*

RE-

RECHERCHE
DE
L'ORIGINE
ET DES
FONDEMENS
DU
DROIT DE LA NATURE.

CHAPITRE I.

De l'Existence & de l'Origine du Droit de la Nature.

I. **L**orsqu'on voit des Sociétés & des Républiques dans un Etat tranquille & florissant, & qu'on s'aperçoit en même tems que les Citoïens, qui les composent

B 5 sent

font , font sujets à des Incapacités & à des Déreglemens, qui, en eux - mêmes, ne fauroient manquer d'y repandre du désordre & d'en causer la ruïne, on est fondé à conclurre qu'il s'y trouve des Loix établies & qu'elles y sont religieusement observées. Les Loix sont uniquement propres à corriger ces défauts. On est indispensablement obligé de s'en servir pour suppléer à ces Imperfections & pour rendre hûreux ceux qui ne peuvent le devenir par eux - mêmes.

On n'a donc qu'à se métre sous les ieux la suprême Felicité & l'ordre qui régne dans la grande societé, où les hommes se trouvent naturellement, on n'a encore qu'à considerer que l'homme est sùjet à des Imbeci-

ci.

cilités, qui, en elles-mêmes, l'empêchent de contribuer à cete Félicité, & à aprofondir de quelle manière son suprême Auteur y a pourvû, pour se convaincre de l'Existence d'une *Loi établie par la Nature* & pour trouver *l'Origine du Droit Naturel*. Voilà la tâche que j'ai jugé à propos de prendre dans ce Chapitre.

II. La Félicité d'un Etat se voit, d'une manière visible mais très-sûre, en ce qu'il subsiste pendant une longue suite de siècles, sans éprouver aucun changement essentiel par rapport à sa forme originaire. Tout de même celle du Genre Humain paroît manifestement dans une *Durée longue & inalterable*, que personne ne sauroit lui refuser, sans renoncer en même tems

tems à tout ce qu'il y a de plus évident & de palpable.

Il est vrai , cete Durée a été revoquée en doute par quelques Philosophes anciens. Les **STOICIENS** s'imaginoient, que le Monde seroit un jour détruit par un Embrasement universel, & les **EPICURIENS**, qui multiplioient les Mondes à l'infini , en restreignoient la durée à des bornes fort étroites & en faisoient périr à tout moment par la dissolution fortuite des atomes dont ils les croïoient composés. Le Genre Humain devoit donc selon eux participer de ces vicissitudes & être envelopé dans la ruïne de l'Univers, vû qu'il en fait une partie nécessaire & essentielle. Mais on n'a qu'à remarquer que les uns ne se
fon-

fondent que sur des conjectures forgées à plaisir , & que les autres suposent gratuitement une désunion des particules de matière , pour s'apercevoir du foible de ces opinions.

Les efforts q'un Auteur Mo-Mr. *Thoderne* s'est donnés , pour en ^{mas} *Bur-*rehabiliter la première , à ^{net.} l'égard du Planète que nous habitons , n'ont pas eû assés de succès , pour mériter une refutation particulière.

Aussi ces considerations, jointes à la contemplation de la merveilleuse structure de ce Monde , ont porté la plûpart des Philosophes à soutenir, qu'il dureroit à perpetuité & à donner par conséquent au Genre Humain une Existence éternelle.

Cepen-

Cependant l'Écriture sainte, qu'il est bon de consulter sur cete matière , tient , pour ainsi dire, un juste milieu entre ces diferens sentimens. Elle nous enseigne qu'on ne fauroit humainement prescrire aucunes bornes à la durée du Monde, (*) ni par consequent à celle du Genre Humain ; Mais qu'il a plû au Créateur, d'en limiter la durée & d'en ordonner la destruction par un éfet de sa justice : (**) Et sur ce fondement je me contente de donner aux hommes en general une durée qui ne repugne pas aux verités revelées, mais qui ne finiroit jamais, si Dieu n'avoit trou-

(*) Eccles. Chap. I. v. 4. 5. 6. 7. 9.

(**) St. PIERRE, Ep. II. Chap. III.

v. 7.

trouvé bon d'en disposer autrement pour des raisons particulières , je veus dire , qui est fondée sur la formation parfaite de l'homme & qui se soutient par - là uniquement.

„ Cela n'empêche pas , que Dieu ne Voiez
 „ soit le Maistre , & que souvent sa Mr. de la
 „ main n'opère , quand il luy plaist, Mothe le
 „ contre ceste mesme Loy, qui fait gloire Vayer,
 „ de se sousmettre à toutes les Volon- dans sa
 „ tez du Createur. Phis.
 Chap. I.

III. Il faut passer plus avant il en faut venir à la durée de chaque homme en particulier. Cependant la remarque , que je viens de faire sur la durée du Genre Humain , ne s'étend pas jusqu'à celle de Individûs qui le composent.

A la verité le Genre Humain ne fauroit subsister , si nous ne

ne naissions que pour mourir. Il est manifeste d'ailleurs , que les hommes sont faits d'un certain sens pour eux-mêmes & pour avoir leur existence à part & séparée en quelque manière du Tout. Il faut donc qu'un chacun d'eux vive aussi longtems qu'il est convenable à la Conservation du General & à sa propre satisfaction. Mais il est aisé de faire voir qu'une durée perpetuelle d'un chacun de nous est incompatible avec celle du reste des hommes , tandis que nous faisons partie de ce Monde. Les deux raisons suivantes nous en peuvent servir de preuves. Si la vie humaine passoit les bornes qui lui sont prescrites , je ne pense pas qu'il y eût dans l'enceinte de la Terre, dequoi
four-

fournir aux besoins des hommes, qui naissent dans l'espace d'un seul siècle. Comment se pourroit-il donc faire qu'elle fournisse en même tems la substance des corps humains, qui existeront dans quelques milliers d'années, la masse de ces corps, pris ensemble devant surpasser avec le tems en grandeur celle de la Terre même, dont elle devrait être composée. D'ailleurs l'homme se rend souvent nuisible à la Conservation des autres, en leur ravissant les moïens pour y parvenir. *Homo homini lupus.* Et avec tout cela il peut être satisfait de son sort, sans avoir l'avantage de mener ici bas une vie éternelle. Par conséquent sa Destruction est nécessaire & très-juste en ces deux cas-là,

C &

& c'est fans doute pour ces raisons , que la Nature l'a exposé à une mort certaine & inévitable.

IV. Après avoir fait voir la liaison & le raport qu'il y a entre nôtre vie & la Conservation du Genre Humain, c'est ici le lieu d'indiquer de quelle manière Dieu a voulû, que nous pourvissions à l'une & à l'autre ?

Dans cete vuë il faut remarquer d'abord qu'il nous a enrichis de facultés fufifantes pour remplir ce grand devoir. Il faut observer de plus , que ces Facultés n'ont pas en elles-mêmes dequoi nous faire subsisterimmédiatement, & quelles ne servent qu'à nous procurer les choses nécessaires à la vie. Il faut considerer encore que ces

ces choses ne font pas toujours au pouvoir de ceux qui en ont besoin , mais qu'elles appartiennent bien souvent à d'autres, qui n'en ont que faire. La sagesse suprême en a sans doute disposé de la sorte, pour engager les hommes dans une espèce de Société, où ils fussent réduits à dépendre les uns des autres.

Cela supposé il n'y a qu'à conclurre que les hommes, étant dans la nécessité de se faire *durer*, ou de *se conserver eux-mêmes & les autres*, le sont aussi, pour la même raison, de se servir de leurs Facultés, pour se procurer les choses qui y contribuent, & de ne les garder pas pour eux seuls ; Mais encore de les communiquer à ceux qui en ont besoin, lorsqu'il s'agit d'avancer

cer par - là le bien de la Société.

V. Il ne fût pas cependant d'avoir mis l'homme dans le devoir de contribuer de son mieux à sa Conservation. L'important est de savoir, comment il a été rendu capable de l'effectuer ? Car si l'on envisage ses Facultés tout simplement & sans aucune détermination antécédente, ou disposition particulière à ce bût, on voit à l'oeil qu'il n'est pas dans ses forces d'y fournir.

VI. Figurons nous la Volonté comme une force qui fait des efforts égaux de tous côtés & qui ne sort jamais de son Equilibre , comme il faut absolument la concevoir, lorsqu'on la regarde en elle-même. Seroit il possible qu'il en résultât une
 Dé-

Détermination, ou un atache-
ment pour une certaine chose?

„ C'est une plaisante Imagination, de *M. Mon-*
 „ concevoir un Esprit balancé entre *tagne*
 „ deux pareilles envies. Car il est in- *dans ses*
 „ dubitable qu'il ne prendra jamais *Essais,*
 „ parti, d'autant que l'aplication & *Ch. XV.*
 „ le choix porte inégalité de prix, &
 „ qui nous logeroit entre la bouteille &
 „ le jambon, avec égal appetit de boire
 „ & de manger, il n'y auroit sans
 „ doute aucun remède que de mourir
 „ de faim & de soif. Je l'avouë,
 il est des gens qui crainte d'être
 obligés d'admétre une nécessi-
 té mal-entendue sont pour une
 entière indifferance de la Vo-
 lonté, & s'imaginent que tout
 indéterminée & libre qu'elle
 est, elle n'est pas moins en état
 d'operer nos déterminations.
 Mais comme cete opinion les

engage dans un Labirinthe
 d'absurdités & de contradictions
Mr. de & que d'ailleurs un Auteur du
 Leibniz. premier ordre les a assés com-
 batûs, je me crois dispensé de
 recommencer cete dispute; Et
 pour me metre à couvert du
 zèle peu éclairé des Défenseurs
 d'une liberté imaginaire, je
 n'ai qu'à me retrancher sur
 l'authorité des sages Reforma-
 teurs de l'Eglise Chrétienne,
 qui se sont ouvertement déclara-
 rés contre le franc arbitre.

Il est donc visible que la Fa-
 culté de vouloir, considerée
 en elle-même & sans une dé-
 termination expresse à la Con-
 servation generale des hommes,
 bien loin de s'y porter par sa
 propre vertu, de prendre parti
 pour les choses propres à cete
 fin & de les metre en usage,
 seroit

feroit la première à faire tomber les hommes dans la Corruption dont elle les devoit garantir.

VII. Il en est autant des *Facultés perceptives*. Les *Sensations* & les *Idées*, en elles-mêmes & privées de tout autre secours, ne nous rendent guères plus habiles à paruenir à ce grand bût. La *Raison* même, est bien moins capable de nous y conduire qu'on ne le croit d'ordinaire.

„ En vain certains réueurs nous M. Boi-
Phabilent en Reine, leau.

„ Veulent sur tous nos sens la rendre
Souveraine :

„ Et s'en formant sur terre une Di-
vinité,

„ Pensent aller par elle à la Fe-
licité.

Deux ou trois reflexions fûfi-
ront pour le prouver.

Sans faire abstraction, comme nous l'avons fait par raport à la Volonté, on peut regarder ces Facultés comme entièrement *indifferentes* pour les choses, qu'elles aperçoivent. Déstinées naturellement à nous affirmer de leur existence & de leurs propriétés, & non pas à nous les procurer, elles doivent recevoir également les impressions des bonnes & des mauvaises. N'étant donc pas déterminées d'avance, ni pour les unes, ni pour les autres, par quel hazard voulez vous, qu'elles tombent sur le devoir de conserver les hommes & qu'elles s'y arrêtent? Et sans l'avoir en vuë pourroit-il arriver à moins d'un miracle, qu'elles

qu'elles démêlassent, les choses propres au soutien de la vie d'avec celles, qui y sont contraires, & qu'elles en fissent un choix juste & avantageux?

Cependant supposons par plaisir, que l'entendement, par ses propres lumières, soit en Etat de deviner cet important point & de rencontrer juste dans ses jugemens sur les moyens, qui y mènent. S'én pourroit-on métre au fait, sans avoir l'Esprit très-pénétrant & fortifié par une longue expérience? Ne seroit-ce pas-là la seule Pierre-de-touche, pour éprouver la valeur des choses? Mais parviendroit-on à un âge assés avancé pour se procurer cet avantage? Ne rendroit-on pas la vie, avant que d'avoir seulement le loisir de songer au
de-

devoir où l'on est de la conser-
ver ? Eût égard à des suites si
pernicieuses, oseroit-on se con-
fier à des Guides , qui au lieu
de nous conduire hûreusement
à nôtre gîte, nous feroient don-
ner à corps perdû dans le pré-
mier précipice qui se trouveroit
sur la route ?

Il faut remarquer de plus
que nos Perceptions sont pure-
ment *passives*, & incapables de
nous disposer à agir conformé-
ment à leurs vuës, n'ayant pas
affés d'ascendant sur la volonté,
pour l'obliger à se soumettre à
leurs décisions. L'expérience
ne prouve que trop que les
hommes ne se conduisent pas
suivant leurs lumieres.

Ovid.

- - - - *Aliudque cupido,*
Mens aliud suadet. Video meliora
proboque
Deteriora sequor.

On

On n'est pas moins fondé à métre en ligne de compte les *Imbecilités & les Foibleſſes*, qui ſont ſi eſſentielles à nos Perceptions, que rien ne ſauroit les en garantir & qui les empêchent de veiller duëment ſur nos véritables interêts. Je ſerois trop long, ſi j'entreprendois le dénombrement des défauts aux quels elles ſont ſujètes. Je me contenterai de répondre dans ce ſens à celui qui n'en voudra pas tomber d'accord :

- „ *Homme vante moins ta Raiſon.* Mad.
 „ *Voi l'inutilité de ce préſent céleſte,* Deshou-
 „ *Pour qui tu dois, dit-on, mépriſer* lières
 tout le reſte. Reflex.di-
 vers.
Auſſi foible que toi dans ta jeune XIII.
 ſaiſon,
 „ *Elle eſt chancellante, imbecile.*
 „ *Dans l'age où tout t'apèle à des*
 plaiſirs divers, Vile

„ Vile esclave des sens elle t'est inutile.

„ Quand le sort t'a laissé compter cinquante hivers,

„ Elle n'est qu'en chagrins fertile

„ Et quand tu vieillis tu la pers.

IIX. Après nous être assurés que la Volonté & les Perceptions , en elles-mêmes & sans l'accession de quelque autre chose , sont absolument insuffisantes pour nous rendre propres à la Conservation du Genre Humain , il s'agit de savoir , comment la Nature a suppléé à ce défaut & en quoi consiste la *Subrogation* qu'elle y a faite effectivement.

Virgil.

- - - - Düne hunc ardorem
mentibus addunt?

Euriale ! An sua cuique Deus sit dira
Cupido ?

Et

Et c'est ce qui me reste à approfondir.

Il y a grand sujet de s'étonner que le monde ait ignoré de tout tems une chose de si grande importance, & que parmi tant de diferens sentimens sur ce sùjet il ne s'en trouve point auquel on puisse acquiescer.

Les plus superstitieux parmi les Païens eurent recours dans cete occasion à leurs *Divinités*. Aucune action bonne & louable ne se faisoit, qu'une d'elles n'en remportât toute la gloire. On étoit quelque fois même en peine à qui l'atribuer dans le grand nombre. Il seroit à souhaiter, que plusieurs d'entre les Philosophes modernes n'eussent pas donné dans la même erreur & qu'ils ne fussent pas allé jusqu'à refuser toute action.

aux

aux Créatures & à ne rien donner aux causes secondes. Cependant il est aisé de se convaincre par l'expérience, que le Monde est d'une structure trop parfaite, pour avoir besoin d'être immédiatement gouverné par un Etre réellement différent de Lui. D'un autre côté cela paroît indigne de la sagesse de l'Etre suprême. *S'il n'y a parmi les Créatures que des Causes occasionnelles & si le soleil n'éclaire lui-même pas plus la Terre, que la Terre n'éclaire le soleil, où est la sagesse du Créateur dans la disposition de l'Univers & de la diversité des Créatures? Si à proprement parler Dieu fait tout & si nous ne sommes que les simples témoins de ce que nous comptons pour nos actions, que signifie la Morale & que signifient les mots de Loi & de vertu de*

de Vice , de Récompense & de Châtiment ? Que dévient la Religion ?

On ne fauroit donc trouver dans cete opinion de quoi se contenter. *Apulée s'est trompé sans doute dans ses Conjectures sur le Dieu de Socrate.*

D'autres eurent donc assés de complaisance envers leurs Dieux pour les décharger des soins pénibles de la Félicité Humaine. Jls s'en reposèrent sur les Génies & les Esprits tutelaires. Mais ils n'ont jamais été bien convaincûs de l'existence de ces Etres chimeriques. Et y avoit-il moien de l'être ? Ceux qui passaient pour des Esprits forts, & qui pour se maintenir dans la bonne opinion qu'on avoit d'eux s'arroyoient de savoir au de-là du commun, qui prétendoient même être les Interprètes

prêtes de leurs Divinités, les avoient inventés à plaisir, pour s'en servir comme d'un voile pour couvrir leur ignorance & pour jéter de la poudre aux yeux du peuple grossier. (*) Le grand nombre se plait au grand & au merveilleux. Mais il n'a pas assés de discernement, pour le démeler d'avec l'obscur & l'incomprehensible. De-là vient qu'il se paie de mots vuides

(*) *Cosi ingannato il volgo, ammira
 ,,sempre più quello che meno in-
 ,,tende. Il limpido, il chiaro,
 ,,quantunque profondo, perche lo
 ,,mira col'ochiò, no'l cura. Un
 ,,palmo d'acqua torbida, perche
 ,,non può collo sguardo penetrarvi
 ,,all'imo, giudica esser un abisso
 ,,di sapienza. Daniele Barto-
 li, nell' huomo di Lettere di-
 feso, p. 273.*

rent de transformer les *Ebran-*
lemens du Cerveau en autant d'*Esprits*
 & de *Génies*, (*) comme ces
 termes dont on se sert dans la
 plûpart des Langues pour dé-
 signer les Operations de l'En-
 tendement, le font voir mani-
 festement; Et métamorphosés
 de la sorte on les crût très- ca-
 pables de nous faire pratiquer
 le grand devoir de la Conser-
 vation des hommes.

*Dans
 l'Article
 précédent*

Cependant nous ne sommes
 guères avancés par ce biais.
 J'ai assés prouvé, ce me sem-
 ble, que la Direction de la vie
 Humaine ne convient nulle-
 ment à nos Perceptions. Je
 dis

(*) *Nam & quodam significatu ani-*
mus humanus nunc in corpore fi-
tus δαίμων vocatur. Apulejus
 in Lib. de Deo socratis.

dis plus présentement. Sans faire tort au vrai mérite de la Raison, je soutiens, que, pourvû qu'on ne la fasse pas entièrement changer de Nature, elle ne peut pas même être renduë propre à nous inspirer le devoir de nous conserver, à nous suggerer les moiens nécessaires pour cet éfet & à nous imposer la nécessité de suivre ses lumières. Outre les raisons que j'ai alleguées, il m'en vient encore une dans l'Esprit, qui ne me paroît pas moins convaincante. Ce qui doit déterminer nos Facultés & leur imprimer une pente pour de certaines choses, doit réellement exister en elles - mêmes. A moins que de leur être substantiellement uni & incorporé, pour ainsi dire, pourroit il les

toucher, les fléchir & les fixer autant & toutes les fois qu'il est nécessaire ? Or les Facultés perceptives ne donnent entrée qu'à des Efigies, qu'à des Réprésentations & qu'à des Sentimens ; elles sont frappées par les Efets & de-là elles remontent aux Causes ; Ces Idées & ces sensations en échappent bien des fois & font place à d'autres qui leur succèdent, & tout cela sans aucun ordre & avec une variété surprenante. Les Originaux, les substances mêmes n'y trouvent point d'accès & par consequent le grand ressort des Actions humaines non plus.

Ces considerations disposent un grand nombre de savans à ouvrir les yeux sur l'insuffisance de la Raison. Cependant

dant trop prévenus en sa faveur, dès qu'ils s'aperçurent qu'elle commençoit à plier, ils firent les derniers efforts pour la secourir & pour la remettre sur pié. Ce furent les *Idées innées*, dont ils jugerent à propos de la fortifier & par l'entremise desquelles ils penserent lui rendre la superiorité, qu'elle venoit de perdre. Mais vaudroit-il la peine de combattre sérieusement une opinion, dont les Auteurs n'ont jamais pû venir à bout de démontrer la réalité & dont la contradiction faite aux yeux?

IV. Mais, dira-t-on, si la Raison est incapable de nous prescrire les Régles de nos devoirs, nous n'avons point de Règle sûre. Les coups, qu'on s'éforce de lui porter, tombent

sup

D 3

sur

sur la Morale & anéantissent toutes sortes de Loix. N'allons pas cependant si vite dans une matière si importante. Comme la Volonté a sans contredit le plus de part à la Production de nos Actions, & que pour cete raison elle mérite une attention toute particulière, tâchons auparavant de nous éclaircir, si elle n'est pas assés traitable, pour être pliée & tournée d'une certaine manière & vers de certains objets, par le moïen de sa Préformation & sans le secours des Perceptions & de tout autre chose d'externe, ou de diferent d'elle? Or l'expérience nous empêche d'en douter. Ces plis, cete détermination, on les découvre éfectivement dans le Cœur humain, pour peu qu'on s'applique

que à le pénétrer & à réfléchir sur ce qui s'y passe. Ne seroit ce pas les *Passions*, dont Dieu s'est servi pour incliner la Volonté & pour la tourner au bien ?

Personne ne fauroit disconvenir de leur Existence actuelle. On ne pourra pas s'empêcher non plus de reconnoître l'Empire qu'elles exercent sur nos Facultés. Mais on s'étonnera peut être de ce qu'on s'avise de fonder les devoirs de l'homme sur des choses, qu'on regarde d'ordinaire comme les sources de nos écarts & de nos malheurs. Cependant des personnes éclairées ont déjà reconnu, que ce n'est que leur corruption & l'excès ou celle-ci les fait tomber bien des fois, qui les fait changer de nature

& qui les rend aussi nuisibles qu'elles sont avantageuses en elles-mêmes. „ Ce sont des choses, „dit Mr. de la CHAMBRE, des Ca- „dont le bon ou le mauvais usage fait ractères „tout le bonheur & le malheur de la des Pas- „vie. En effet, si elles sont bien réglées sions, „elles forment la vertu & conservent la dans la „santé. Mr. STEELE, qui Préface, „connoissoit si parfaitement la Dans le cours, du sentiment „Elles sont aussi né- Tom. 4. „cessaires, dit-il, au bon état de l'Ame, du Spec- „que la circulation des esprits ani- tateur. „maux le peut être à la santé du corps ; „elles lui donnent de la force & de la „vigueur, & sans elles il lui seroit im- „possible de s'acquiter de ses fonctions.

Dans un autre endroit il sou-
 Dans le même Discours, tient, que les Passions sont à l'égard „de l'Esprit ce que les vents sont pour „un gros vaisseau : Ils peuvent seuls, „ajoute-t-il, le faire voguer & dé-
 venir

„ venir aussi la cause de sa perte ; Si
 „ leur soufle est doux & favorable ils le
 „ conduisent hûreusement au port ;
 „ Mais s'il est orageux & contraire, ils
 „ le renversent & le coulent à fond.
 „ Tout de même les Passions peuvent
 „ être utiles & dangereuses à l'Esprit.

Je ne les regarde à l'heure
 qu'il est que du bon coté, pour
 mieux détailler cete matière
 & pour la métre dans un plus
 grand jour. Je me réserve à
 une autre fois de tourner la
 médaille.

X. Si l'on réfléchit atenti-
 vement sur les sensations , que
 les Passions excitent en nous,
 on) trouve que celles-ci se re-
 duisent generalement à deux Claf-
 ses. La première contient celles
 qui nous poussent à nôtre
 propre Conservation & celles qui

D 5

nous

nous inclinent à *soulager les autres* constituent la *seconde*.

Chacune de ces deux classes renferme trois sortes de *Passions subalternes*. Les *Passions* de la première classe nous forcent à nous conserver *nous-mêmes*, soit comme *entièrement séparés des autres* soit comme si dans notre individu nous avions à faire à autrui, soit de manière que nous paroissions nous joindre aux autres, pour nous procurer une sorte de biens, que personne dans son individu n'est en état de se rendre à soi-même. Celles de la seconde nous engagent premièrement, *entant que seuls à seuls avec les autres*, à les assister dans leurs besoins; ensuite elles nous inclinent à faire ce qui, sans avoir du rapport avec l'avantage personnel, d'un chacun,

tend

tend au contentement du General ;
Enfin elles nous déterminent,
entant que nous nous considérons nous-mêmes comme une partie du Public, à faire du bien aux autres considérés séparément, de sorte que nous ne soions pas tenus d'en agir de même envers tout autre & que les autres n'en sentent pas le prix, si quelque particulier s'avise de leur rendre ce devoir au désaveu du grand nombre.

Il est vrai, à ces Divisions il en faudroit ajouter une autre. Les Passions ne tendent pas moins à nous aprocher du *Bien* qu'à nous éloigner du *Mal*. Mais après que j'aurai découvert la Nature & les Caractères de celles qui nous inclinent au bien, je pense qu'il seroit superflû de m'arrêter à celles qui leur sont opposées & qui nous empê-

pechent de faire du mal. La *Règle des contraires* est tres-aplicable à ce sujet.

Pour prouver ce que je viens d'avancer sur les diferens caracteres des Passions, je n'ai qu'à bien définir celles qu'on est fondé à regarder comme *Principales*, je veux dire, l'*Amour propre* & la *Compassion*, sous lesquelles je range d'un côté, l'*Avarice*, la *Volupté* & l'*Ambition* & de l'autre, la *Bienveillance particulière*, la *Bienveillance commune* & la *Vénération*.

L'*amour propre* est une *Emotion très véhemente*, qui pousse généralement & par sa propre vertu la volonté à nôtre propre conservation & aux moiens de l'obtenir. L'*Avarice* nous fait désirer très-ardemment & sans avoir égard à nul autre les choses propres à nous conserver nous-mêmes, dans nôtre

nôtre individu , & par consequent absolument nécessaires à la vie. La Volupté est un Désir très-violent , qui nous fait convoiter ces sortes de choses, dont nous sommes tenûs de faire part aux autres & qui sont moins nécessaires , ne servant qu'à rendre la Vie plus aisée & plus commode. L'Ambition tend avec la dernière impetuosité à nous rendre à nous-mêmes des biens que le Public nous doit & qu'un homme pris individuellement n'est pas capable de nous procurer.

La Compassion nous incline généralement , mais avec un peu moins de force que les passions mentionnées, à soulager les autres & à ne rien faire qui tourne à leur Préjudice. La Bienveillance particulière nous oblige, avec une force très-moderée , à subvenir aux besoins personels des autres & à leur
 pré-

préter les secours nécessaires à leur Conservation individuelle, comme si nous étions tous seuls en état de les leur rendre. **La Bienveillance commune est un desir très - modéré de complaire à tous les hommes en general ; d'une manière particulière & sans avoir égard à personne dans son Individu. La vénération est une envie très - inférieure en force de rendre à autrui ce qui lui est dû dans son particulier, mais d'un chacun en même tems.**

Ce que je viens de dire sur les Divisions & les Définitions des Passions se fonde sur l'expérience. J'ai lieu d'esperer que ceux qui voudront bien la consulter sur ce sujet, en tomberont d'accord, & je m'y raporte simplement à l'égard de l'Amour propre & des Passions qui lui sont subordonnées ; Mais il sera bon,

bon, ce me semble, de la faire mieux sentir, par raport à la Compassion & à ces Inclinations, qui en dépendent.

Il est vrai, on s'est persuadé vulgairement, que pour reünir toutes les Passions dans des Notions generales, on n'a qu'à les ranger à une seule Classe, c'est à dire, à l'*Amour propre*. On s'est fait à croire que la Compassion, bien qu'elle paroisse nous porter au bien d'autrui, ne laisse pas d'avoir nos propres interêts en vuë, & que l'on ne fait du bien à ceux qui en ont besoin, que pour les engager par-là à nous le rendre avec profit, & pour faire d'une pierre deux coups. Mais n'a-t-on jamais été émû par cete Passion pour des personnes dont on ne pouvoit raisonna-
blement

blement attendre aucun retour ? Ne s'est on jamais senti une pitié désintereffée pour des agonizans , ou pour des Criminels prêts à subir le dernier suplice ? Ne se sentiroit - on pas plus de repugnance à couper la tête d'un homme qu'à abatre celle d'un chou ? Qu'on s'interoge sérieusement là - dessus & l'on sera contraint d'avouer, que la Bienveillance particulière a une existence très - réelle & diferente de l'Amour propre.

On aura plus de peine à admettre l'existence de la *Bienveillance commune* & de la *Vénération*, que j'ai raportées à la seconde Classe. Personne que je sâche ne s'est avisé jusques - ici de foutenir , que la bienveillance s'étende jusques à la multitude.

titude. Les nouveautés en fait d'opinions sont extrêmement sujetes à caution.

Cependant on n'a qu'à se rendre tant soit peu attentif sur soi-même, pour en convenir. Qu'est-ce qui nous détourne de faire des Actions indécentes en public? Et qu'est ce qui nous incite à la bienséance? Gagnons - nous quelque chose de réel par la Pudeur? Ou si nous avançons par-là le bien personnel des autres? Personne, ce me semble n'en sauroit tomber d'accord. Il faut donc, que nous en agissions de la sorte uniquement pour plaire au Public & pour ne choquer personne, sans avoir égard à sa personnalité.

Pour ce qui touche la *Vénération*, il est pareillement très-
E facile

facile de prouver sa réalité. Qu'on examine à quoi aboutissent l'Estime & le Respect, qu'on se sent naturellement pour les personnes graves & vénérables, & l'on avouera que ce n'est, ni l'amour propre, ni la bienveillance particulière, ni la bienveillance commune, qui nous les inspire, parce que, pour dire la vérité, ils ne tournent en eux-mêmes nullement à notre profit, & que les autres, soit dans le particulier, soit dans le general, ne feroient pas avancés non plus par ces égards, si nous nous avisions tous seuls, de les avoir pour eux, & que la Multitude ne les leur témoignât pas, ou qu'il nous prît fantaisie, de les avoir également pour tout le Monde? Ne

facile

E

pa-

paroit-il pas évidemment par là,
que ce penchant existe à part
& très-réellement.

Cependant je tombe d'accord
que la Compassion & l'Amours
propre se trouvent presque
toujours ensemble. Le mê-
me sùjet y donne souvent lieu
en même tems & dans la mê-
me personne. Et voilà, je
m'imagine, ce qui a donné oc-
casion de confondre ces deux
Passions en une & de donner à
l'Amour propre plus d'étendue
que la Nature ne lui en a ac-
cordé.

Au reste qu'on ne me dise
pas, que c'est la *Coûtume*, qui fait
naitre dans notre coeur l'Amour
du Prochain. La Coûtume se
fonde incontestablement sur la
réitération de certains Actes
uniformes, que nous avons

E 2

fait

faits nous-mêmes, ou que nous avons vû faire à d'autres. Il faut donc qu'il y ait eû un Acte, par où elle ait commencé & qui ait précédé les autres; Et cet Acte qu'est-ce qui a obligé l'Homme à le produire? Serait-ce encore la Coûtume? J'accorde qu'on puisse faciliter la production de certains Actes de nôtre Volonté. J'ajoute qu'on a naturellement plus de penchant à faire ce qui est aisé, que ce qui coute des Peines & des efforts. Mais c'est de quoi il ne s'agit pas i-ci.

XI. Il paroît par ce que j'ai avancé, que les Passions sont très-intimement jointes à la Volonté & qu'elles n'en sont, à proprement parler, que des *Etats* & des *Modifications*. On voit aussi par-là, qu'elle la font
fortir

sortir de l'Indifference, où elle est en elle-même, & qu'elles la déterminent à nous rendre heureux nous-mêmes & les autres. On trouve de plus, à les examiner atentivement, qu'elles l'inclinent même aux moïens qui la font parvenir à ce bût, & qu'elles influent affés sur l'Entendement pour l'inciter à la recherche de ces moïens.

Il faut donc convenir que ce sont éfectivement les *Passions*, par l'entremise desquelles Dieu a suplée aux foibleffes de la Volonté & de l'Entendement. Elles ont toute la capacité nécessaire, pour obtenir à la faveur de ces facultés ce que celles-ci ne sauroient éfectuer sans leurs ordres. Rien ne leur manque pour faire la Felicité du Genre Humain.

XII. De là je conclus que ce sont précisément les *Passions*, qui constituent les *Règles*, naturellement imprimées dans la *Coeur de l'homme*, pour l'obliger à agir conformément à la *Conservation du Genre Humain*.

Si c'est dans ces *Règles* que les *Loix Naturelles* consistent ; si le *Contenû & le Resultât* de ces *Loix* produit le *Droit de la Nature*, comme l'on n'en fauroit douter raisonnablement, je me flatte d'avoir hûreusement détérré le *Thrésor*, qui a frustré les peines des personnes, dont le *savoir & le Génie* est beaucoup supérieur au mien,

CHA-

CHAPITRE II.

Des Principes & des Regles generales, sur lesquelles se fonde la science du Droit Naturel.

I. **Q**uand même nous manquerions de l'avantage d'un Raisonnement subtil & raffiné, & que nous n'aurions pas assez de force d'Esprit, pour pousser nos connoissances au de là des bornes de-la simplicité naturelle, nous n'en serions pas moins en état de remplir nos devoirs & de conserver le Genre Humain, autant que nous sommes obligés de le faire.

Les Passions toutes seules sùffiroient pour métre la volonté dans le bon chemin & pour la conduire hûreusement au bût ; Et le sens commun lui fourniroit assés de lumières , pour trouver les choses , qui y sont necessaires, & pour en faire un

Mr. Bar- bon usage. „ *Il ne s'agit poin ici,*
 beirac, dit un célèbre Auteur, *de recher-*
cher les Sécrets impénétrables de la
Nature , de découvrir les ressorts
imperceptibles qui produisent dans
le Monde tant de Phénomènes & tant
d'évenemens merveilleux de mesurer
les grandeurs & les distances des
Astres , ou d'en observer le Cours,
de fouiller dans les entrailles & jus-
ques au centre de la Terre. Il
n'est pas non plus besoin de s'enfon-
cer dans des Spéculations Métaphi-
siques, de feuilleter un grand nom-
 bre

bre de volumes, *d'apprendre plu-*
„ sieurs Langues , de Pénétrer dans
„ les tenebres d'une Antiquité reculée,
„ en uns mot d'être savant. Il ne
„ faut presque pas sortir de soi-même,
„ ni consulter d'autre maitre que
 son propre Coeur.

Cependant comme la Raison nous rend capables, de reduire non seulement toutes les Experiences uniformes sur certaines choses en observations generales ; Mais encore d'en découvrir la Destination & les Causes, elle nous peut servir tant à ramasser tous les Mouvements, que les Passions font naitre dans nôtre interieur, dans des Régles generales, qu'à renforcer celles-ci par des Reflexions sur la Destination & les Causes de ces Emotions.

Horat. - - - - *Sapiens vitatu, quidve
petitu
„ Sit melius, causas reddet tibi.*

Les avantages que nous nous procurous par-là , sont affurement très-considerables. En nous conduisant sur ces Régles nous nous convaincons , que nous n'agissons pas moins par Raison que par Inclination & nous nous assurons d'autant plus que nous vivons conformément à la Nature. (*) Enfin éclairés par la connoissance de nos devoirs , nous nous trouvons en état de juger des Actions hu.

(*) *Nihil est profectò præstabilius, „quam planè intelligi, nos ad ju- „stitiam esse natos, neque opi- „nionem sed naturâ constitutum „esse jus. Cicero, de Le- „gib. Lib. I, §. 28.*

humaines & d'en déterminer
 exactement la Justice & l'In-
 justice.

II. Si nous descendons en
 nous-mêmes, si nous faisons
 une revuë exacte de toutes les
 Emotions naturelles de nôtre
 coeur, que nous avons jamais
 senties & qu'il est possible de
 nous rapeler, & que nous con-
 siderions atentivement le bût
 où elles vont generalement,
 nous découvrons, qu'elles ten-
 dent d'un commun accord à ce qui est
 conforme à la Conservation generale des
 hommes & qu'elles s'éloignent également
 de ce qui y repugne.

Voilà le premier Devoir &
 le Grand Principe, sur lequel
 nous sommes obligés de régler
 nos Actions. La raison en est
 eridente, On n'a qu'à relire
 ce que j'ai anticipé dans les Ar-
 ticles

ticles 2. 3. 4. du Chap. I. pour s'affurer que le Gente Humain ne sauroit subsister, à moins que les Hommes ne fassent leur possible pour s'entre conseruer mutuellement.

III. Cete Règle est encore trop vague & trop generale. Le Genre Humain étant composé de *nous-mêmes* & des *autres* de nôtre espèce, il faut, pour la rendre plus spécifique & plus distincte, la transformer en deux Règles particulières & déterminer au juste les devoirs, que nous sommes tenus d'observer envers nous-mêmes & envers les autres.

IV. Cependant avant que de les former il est bon de remarquer, quil y doit avoir de la *subordination* dans ces Règles. Elles ne sauroient aller d'un pas égal

égal fans se choquer au préjudice du plus interessant de nos devoirs.

Il est des cas, où nôtre propre Conversation se trouve avec celle des autres, soit dans le particulier, soit dans le General, dans une telle concurrence, que l'une & l'autre ne sauroient être éfectuées en même tems; Mais où il faut absolument, que l'une l'emporte sur l'autre & que par consequent nous préferions la nôtre, ou celle d'autrui.

Il est certain que la Superiorité de force de l'Amour propre, qui ne se fait que trop sentir, nous oblige à prononcer en nôtre faveur. *Amor incipit a se ipso.* Aussi a-t-on d'ordinaire recours, pour rendre raison de cete Préférence, à l'impossibilité naturelle de songer en ce cas-là à la Con-
serva-

servation d'autrui. Mais cete
 preuve, quelque bonne qu'elle
 soit d'ailleurs, n'est pas com-
 plète. La raison *à priori* y man-
 que. Il s'agit de savoir de plus,
 pourquoi Dieu a rendu les Pas-
 sions de la première Classe plus
 fortes & plus vehementes que
 celles de la seconde? Il faut
 founétre la necessité même à
 des Loix certaines & raisonna-
 bles Il faut vérifier ce Paradoxe:
necessitas habet legem.

Pour cet éfét, nous n'avons
 qu'à suposer ici, que nous som-
 mes destinés à vivre pour nô-
 tre propre fatisfaction, autant
 que cela se peut faire sans pré-
 judice du Genre Humain. Dans
 le cas, où il faut de toute né-
 cessité que les uns, ou les au-
 tres, périssent, il est indiferent,
 par raport à la Felicité generale
 des

des hommes, lesquels des concurrans soient sauvés, pourvû qu'ils ne s'y perdent pas tous. Le devoir de conserver les autres, perd donc toute sa force parce que la raison en cesse. Mais l'obligation, où la Nature nous a mis, de vivre pour nôtre propre satisfaction, subsiste toujours; Et c'est en vertu de cette obligation, que nous sommes en Droit de nous sauver dans l'extrémité du péril, préferablement aux autres.

V. Cependant j'ai déjà marqué dans le Chapitre précédent, que par raport à nôtre Conservation, nous devons nous regarder, tantôt comme *existans séparément des autres*, tantôt comme *représentans & nous-mêmes & les autres individuellement*, tantôt comme *représentans en même tems*
les

les autres en gros & nous mêmes solitairement. Il faut donc qu'il y ait encore de la subordination dans les devoirs, qui nous concernent nous-mêmes, puis qu'il est aisé d'apercevoir l'Impossibilité, qu'il y a quelque fois de les remplir tous en même tems & par les mêmes moïens. Combien des fois l'Avarice n'est-elle pas contraire à la Volupté, & celle-ci combien des fois n'est-elle pas en oposition avec l'Ambition. Enfin l'Ambition n'est pas souvent en contraste avec les deux précédentes, en nous sollicitant de tout hazarder pour nous faire un grand Nom & pour acquérir de l'Authorité. C'est ici le lieu d'assigner à chacune le rang qu'elle mérite.

Il seroit impossible de nous
 metre à nôtre aise, & de nous
 procurer les avantages, que
 nous devons procurer aux au-
 tres, si nous n'existions pas
 déjà, comme séparés & exclus
 de toute sorte de société. Il
 seroit encore moins possible,
 d'avoir pour nous les mêmes
 égards, que la Multitude doit
 avoir pour des Individûs, si
 nous n'étions pas en état, de
 nous faire du bien comme des
 particuliers. De là je conclus,
 que le soin de nous conserver
 simplement comme nous-mê-
 mes, doit précéder celui de
 nous procurer ces sortes de
 biens, que nous devons à autrui.
 Il s'ensuit encore du même prin-
 cipe, que le devoir de nous
 faire à nous-mêmes, ce que
 nous voudrions que le Public

F nous

nous fit, est inferieur aux deux précédens & tient le plus bas rang. (*)

VI. J'ai déjà infinué ailleurs, que sous le mot d'*autres*, il faut comprendre & la *Multitude* & les *Individus*. Il est donc nécessaire de remarquer encore qu'il arrive quelque fois, qu'on ne sauroit pourvoir à la Conservation des Individus sans que le General n'en souffre. Il faut souvent en venir à des Actions indécentes, pour soulager les hommes dans la misère & dans les Afflictions, dont ils se trouvent accablés dans leur Individû. Il est donc question de savoir, à qui nous sommes

(*) *Opinionem & famam eo loco habemus, tanquam quæ non ducere sed sequi debeat. Seneca.*

fommes obligés de donner nos premiers soins.

Or il est incontestable, que le Public n'a pas tant besoin du secours de quelque particulier qu'un autre du même caractère. Le Grand nombre n'y perd pas beaucoup, lorsque quelque imprudent s'avise de commettre une Action qui blêsse la bienséance & la politesse, au lieu qu'un particulier seroit perdu sans ressource, si l'on se faisoit un devoir de n'en point observer à son égard, pour ne pas violer les Règles de la Pudeur. Voila tout ce qui me faut, pour donner la Préférence à la Conservation des Individus.

Enfin, comme les devoirs que nous sommes tenus de pratiquer envers les Autres dans

leur individu , nous les leur devons , ou dans nôtre particulier ou conjointement avec les autres , il n'est pas mal-aisé de juger , que ceux - là sont préférables à ceux - ci , parce que de même que le Public ne sauroit souffrir une si grande lésion d'un particulier , qu'une personne du même caractère , de même il ne sauroit en recevoir autant de bien.

VII. Ce la mis en avant il n'y a qu'à conclurre , I. que nous sommes obligés de nous conserver nous - mêmes , premièrement , considérés comme entièrement separez du reste des hommes , en second lieu comme si seuls nous avions à conserver d'autres de nôtre espèce , en troisième lieu comme si nous devions nous accorder avec la Multitude , à nous
leur

procurer des biens , qu'un particulier n'est pas en état de nous rendre ; II. Qu'après avoir mis nos intérêts à couvert , nous sommes tenus , soit solitairement , soit conjointement avec les autres de les conserver & dans le Particulier & dans le General.

IIX. Ces Règles seroient suffisantes , si tous nos devoirs rouloient sur les *mêmes choses*, propres à prolonger la vie, s'ils étoient accompagnés d'une *force égale* , & qu'ils tendissent au *même bût*. Mais j'ai déjà indiqué cidessus , que ces choses sont en partie au pouvoir de ceux, qui en ont besoins, & en partie entre les mains de ceux, qui n'en ont que faire. Outre cela on se les peut procurer *toutes les fois*, qu'on en a besoin, & avec une *force absolüe* & sans aucune re-

striction, ou seulement *dans des cas Déterminés & avec un pouvoir moins absolu & limité à de certaines conditions.* Enfin, la Conservation, qu'on se propose d'effectuer par-là, peut être considérée *formellement*, ou *virtuellement*, ou pour m'exprimer plus clairement, elle consiste dans une action dont l'Omission emporte nécessairement la Privation de la Vie, des Plaisirs & de l'Honneur, ou dans une Action qui ne sert qu'à nous précautionner contre la Mort, contre le Chagrin & l'Infamie. Il est donc nécessaire d'éclaircir ces Régles par d'autres, qui expriment en même-tems tous les diférens modes de nos devoirs.

IX. Les voici : *Par raport à nous-mêmes, nous sommes tenûs I. de*

de nous procurer les choses absolument nécessaires à notre Conservation, toutes les fois qu'on n'y sauroit pourvoir sans elles, & avec un pouvoir illimité, soit que ce soit à nous, soit à d'autres qu'elles apartiennent. Cete Règle

est fondée sur l'Art. 7. de ce Chapitre. Car si nous sommes contraints de préférer nôtre Vie à celle de tout autre de nôtre espèce, nous sommes obligés pour la même raison de n'avoir égard qu'aux choses propres à la soutenir, sans nous métre en peine de ce qu'en les employant indistinctement, nous ravissons aux autres les moïens de se conserver, & nous le sommes encore d'en venir à la dernière violence, pour les saisir, s'il nous est impossible de nous en rendre maitres.

F 4 d'une

d'une autre manière & par la voïe de la Douceur.

2. Après avoir rempli le plus interessant de nos devoirs, nous devons, pour rendre nôtre Conservation plus aisée & certaine, garder absolument pour nous-mêmes les choses, qui sont à nous, & qui sont nécessaires pour cet effet.

Il est vrai, la prérogative de nôtre vie sur celle des autres cesse par rapport à sa Conservation virtuelle. Le Genre Humain y perdrait trop, si pour nous donner du bon tems & pour nous metre à nôtre aise, nous faisons tort à autrui. Mais dans cete rencontre nous nous contentons de ce que la Nature nous a fourni pour subvenir à nos besoins, nous ne touchons ni à la Vie, ni à quoi que ce soit, qui appartienne
à

à autrui. Nous ne faisons rien par conséquent, qui tourne au Préjudice de la Société où nous vivons naturellement. Cette Règle n'est donc pas plus bornée que la précédente, par rapport à sa force & à la manière de la métre en pratique. Elle n'est limitée qu'à l'égard des choses qui y entrent.

3 Mais si nous avons besoin pour cet éfet des choses, qui apartiennent aux autres, nous devons nous les faire communiquer, sans violence & au cas seulement, que les autres n'en aient que faire eux-mêmes.

Si nous faisissons en ce cas-là les biens des autres, sans avoir égard à leurs besoins, & que pour éviter un mal incertain, nous en fissions un certain, le tort que nous ferions

F 5

par-

par-là aux autres , retomberoit sur tout le Genre Humain. Il seroit démembré d'une de ses parties sans nécessité. La voie de la force n'est donc plus de mise. Tout ce que nous pouvons faire dans cete rencontre, c'est disposer les propriétaires de ces choses-là , par des voies obliques , à nous les prêter eux - mêmes , suivant l'obligation où ils sont de la faire. Or Dieu ne les a pas obligés à nous conserver à leurs depens, comme je le ferai voir dans l'Article suivant. Ce n'est pas à nous, de leur en imposer la nécessité.

X. Par raport aux autres dans leur individu, *il est de nôtre devoir, soit que nous Joions comme seuls à seuls avec eux , ou que nous fassions partie du grand nombre , de ne leur ravir*

ravir jamais les choses, qui sont à eux, & dont ils pourroient avoir besoin pour leur conservation ; Mais de les en laisser tranquillement jouir , pourvu que nous n'en aions pas absolument à faire pour le soutien de la vie. Puis que nous sommes obligés par la Règle 2. de l'Article 7. de ce Chapitre, de ne rien faire, qui repugne à la Conservation des autres, à moins que nôtre Conservation formelle n'y soit interessée , il s'enfuit, qu'il nous est défendû par-là , à cete restriction près, de les priver des choses , que la Nature leur a accordées pour cet éfet , lorsqu'ils en ont besoin. Or nous ignorons d'ordinaires s'il en ont besoin ou non ? Il nous est impossible de pénétrer l'interieur des autres. Leurs nécessités ne paroissent

roissent pas toujours au dehors. Dans cète incertitude il faut régulièrement s'abstenir de ce qui leur appartient, parce que nous ne saurions jamais nous défaire de la crainte de leur nuire en le leur ravissant.

2. De même si les choses, dont ils ont besoin nous appartiennent, il faut leur en faire part toutes les fois, que nous le pouvons faire, sans nous incommoder en aucune manière. Car étant de nôtre devoir de leur faire du bien, lorsqu'il n'y va pas de nôtre vie ou de nôtre commodité, c'est ici le cas unique, où nous puissions nous en acquiter.

XI. Après avoir soulagé les autres dans leur Individu, I. nous devons faire, par rapport au Public, tout ce qui est en nôtre pouvoir,
pour

pour lui complaire , & ométre tout ce qui tend à le choquer. II. Si les choses , où il se plait, sont à lui , il n'est pas permis de l'en priver ; Au contraire on doit faire son possible , pour lui en rendre la jouissance assurée & paisible.

Ces Régles n'ont pas besoin de preuves particulières. On n'a qu'à s'en tenir à celles , par lesquelles j'ai apuïé les Régles, qui renferment nos devoirs envers les Individûs.

XII. Voilà les sources , où l'on peut puiser toute la science du Droit Naturel. Les Régles, que je viens de former, on les doit regarder comme la Pierre-de-touche , à la quelle on peut éprouver la juste valeur des actions humaines. Il n'y en a aucune dont elles ne déterminent exactement le prix.
Tou-

Toutes les choses en état de servir à la Conservation du Genre Humain; tous les modes de se les procurer, y sont contenus; chaque objet y trouve son compte. D'un côté, le *Bon*, l'*Agréable*, le *Glorieux*, le *Juste*, l'*Honête*, le *Bienseant*, le *Respectueux*, s'y connoit; de l'autre, le *Mauvais*, le *Facheux*, l'*Infame*, l'*Injuste*, le *mal-honête*, l'*Indécent*, l'*Arrogant*, s'y distingue.

Pour donner un *Système* achevé du *Droit Naturel*, je n'aurois qu'à insérer ici des notes *Characteristiques* sur la qualité & la propriété des choses propres au soutien de la vie. En s'y connoissant parfaitement, il n'y a pas moyen de se méprendre dans l'*Application* de ces *Règles*. Il faut ce-
pen-

pendant le réserver à une section particulière, pour traiter cete matière dans son ordre Naturel.

CHAPITRE III.

De l'Obligation du Droit de la Nature.

I. **L**es Loix quelque justes & fortables qu'elles fussent à la Nature Humaine, seroient infructueuses & manqueroient leur éfet, s'il n'y avoit point d'obligation, qui nous forsât à les suivre. On blameroit avec raison un Legislatteur, qui n'auroit pas songé à métre ses sujets dans l'o-

l'obeïſſance & à leur inſpirer du reſpect pour ſes Volontés. Dieu auroit beau nous préſcrire les Régles de nos devoirs , ſ'il ne nous avoit mis en même-tems dans la néceſſité de nous y ſoumettre & d'y conformer nos actions , la production du Genre Humain auroit touché à ſa ruïne. On ne ſauroit donc conteſter , que les hommes ne ſoient éfectivement obligés de ſe régler ſur les Préceptes du Droit de la Natur.

J'en ai déjà touché quelque choſe ci-deſſus ; Mais on n'y trouve que des Principes généraux. Ici il eſt bon de les diſcuter un peu plus ample-ment. De même que par les reflexions , que j'ai faites ſur les ſuggeſtions de nos Paſſions, j'ai tiré une connoiſſance plus éten-

étenduë & plus solide touchant nos devoirs , il s'agit de m'affurer par les Impulsions internes, en quoi consiste éfectivement l'Obligation du Droit Naturel & la Force dont elle est accompagnée.

L'utilité qui en revient, est d'autant plus considerable, qu'il arrive souvent qu'on se trompe là-dessus. On se croit bien souvent tenu de faire certaines choses, on les pratique même, aux quelles on n'est nullement obligé. Au contraire on omet bien des fois, ce qu'on est justement engagé à faire. Après avoir dévoilé la Nature de l'Obligation, il n'y a plus moyen de s'y méprendre, à moins que ce ne soit de gaieté de coeur & de propos delibéré. Mais alors point d'excuse.

G

II.

II. Si nous connoissions parfaitement le coeur humain, je n'aurois qu'à en faire l'anatomie, pour porter des jugemens infailibles sur la Nature & les Causes des mouvemens, qui s'y font sentir, & pour péser au juste leur poids & leur force. Mais c'est un avantage qu'on se flateroit en vain d'obtenir.

Tout ce qu'on peut dire la-dessus, est, que les Impulsions, qui accompagnent les Passions, consistent dans des *Emotions internes*, qui s'augmentent & se diminuent à proportion, que les choses, aux quelles elles poussent la *Volonté*, sont nécessaires à la vie.

III. Quelque generale que soit cete expérience, elle suffit pour nous convaincre, que c'est précisément dans ces *Emotions* que con-

confiste l'obligation en question, parcequ'elle nous y fait apercevoir, toutes les qualités requises dans la chose destinée à nous engager à la pratique de nos devoirs.

J'ai déjà prouvé, que le grand ressort des Actions Humaines, doit être étroitement uni à la Volonté, pour la pouvoir diriger autant & toutes les fois qu'il est convenable, & qu'il ne doit pas dépendre de la diversité des objets, qui le pourroient ingerer, ou ôter mal à propos & au Préjudice de nôtre Conservation. Ces Emotions internes, les y voilà jointes le plus intimement qu'il est possible, n'étant au fond que des *modifications de la Volonté*.

L'obligation du Droit Naturel doit outre cela être très-
G 2
per-

permanente, à fin qu'elle ne puisse jamais se separer de la Volonté, & causer la ruïne de l'homme par son absence. Les Mouvements de nôtre coeur les voilà encore tellement unis à la Volonté, qu'il leur est impossible de l'abandonner, à l'exemple de la Raison, & de se perdre entièrement, tant que nous vivons.

Il est certain qu'ils sont sujets à bien des *Alterations*; Mais il faut compter, que ces *Alterations* y sont liées exprés; c'est à dire, que Dieu a dû produire les hommes corruptibles en quelque manière, pour les rai-

Chap. I. sons que j'ai alleguées ailleurs.

Art. 3. D'un autre coté ce mal n'est pas même si grand dans les hommes, qu'on le debite. Il n'y a que des gens d'un naturel malin, ou devenus un peu
Mi-

Misanthropes par les malheurs , comme ce Timon de Lucien , qui trouvent de la méchanceté par tout, & qui empoisonnent les meilleures actions par les interpretations, qu'ils leur donnent.

Ce qu'il y a de plus est, que ces Emotions tout dépravées qu'elles sont , ne sont pas sans utilité par raport à la Conservation des hommes. Mais c'est une matière, qui demande une discussion plus particulière & plus étendue , où j'aurai occasion d'entrer une autre fois.

Une qualité de plus principales & des plus essentielles de l'obligation en question est encore , que son poids & sa force soit justement proportionnée à la plénitude de nos devoirs. Plus les devoirs que la Nature nous prescrit, sont interessans pour nôtre

Conservation, plus elle nous doit forcer à les Pratiquer, & moins ils y sont utiles, moins nous devons être nécessités de nous en acquiter. Les mouvemens, que les Passions excitent dans le coeur humain, ont encore cete propriété, comme je l'ai indiqué precedemment.

IV. Il ne me reste que de les pésar, & de déterminer au juste leurs degrés de force & leur rapport avec chacun de nos devoirs. Voici ce que l'expérience nous enseigne à ce sujet.

Eû égard aux devoirs, dont la pratique est d'une necessité absoluë, nous nous y sentons portés d'une maniere très violente & irresistible.

Les Impulsions, qui ne tendent qu'à rendre la vie plus aisée

aifée & commode, bien qu'elles ne foient pas des plus véhé- mentes, ne laiffent pas d'être très-fortes, & furpaffent en- core de beaucoup celles, qui nous pouffent à conferver les autres, à ce feul instinct prés, qui nous fait convoiter le bien d'autrui pour nos propres aifés, & qui eft très inferieur.

Enfin les devoirs, qui nous enjoignent la Confervation des autres dans le particulier, fe fondent fur des Mouvements très-moderés; mais qui l'em- portent pourtant fur ceux, qui nous inspirent la Civilité & la Bienféance, quoique ceux-ci aient encore affés de force pour nous y déterminer.

V. Ces confiderations fer- vent à deméler la méprife, où font tombé quelques favans mo- dernes

dernes, en métant l'Obligation du Droit Naturel dans l'*Esperance* & dans la *Crainte*. Sans compter que l'*Esperance* & la *Crainte* font déjà des suites d'une détermination antecedente, qu'elles suposent une *Inclination* & une *Aversion*, & qu'on auroit sujet de demander encore ce que c'est qui nous oblige à esperer & à craindre, pour remonter à la source de l'Obligation Naturelle, il fût, pour en montrer l'insûfifance, de remarquer, que ces espèces de Passions, prises dans le sens, qu'on leur donne d'ordinaire, se font seulement sentir, quand il y va de nos propres interêts, puisqu'elles se raportent à l'*Amour propre* & à la *Haine*. Elles cessent bien souvent, lorsque nous avons occasion, & que nous

nous sommes même obligés de faire du bien aux autres , & elles s'ingèrent, lorsque nous ne sommes pas tenûs de leur en faire , pour l'Amour d'eux. (*)

Suposons par exemple, qu'un homme ait déposé chés moi, à l'insû de tout autre , une chose, dont il est propriétaire , & qu'il ait oublié dans la suite, que c'est à moi qu'il l'a donnée en garde. Je n'ai donc rien à craindre de la part ne mon homme, au cas que je ne m'avise pas de la lui rendre. Mais oseroit - on soutenir, que ce défaut de mémoire lui en ait fait perdre la Propriété, & que

G 5 je

(*) *Tam diu officiorum mali judi-*
ces , quamdiu illa depravat
„ spes & metus. Seneca, de
benef. L. IV.

je ne fusse pas réellement obligé de lui en faire restitution? Ajoutons à ce cas, que le Propriétaire du dépôt soit un ingrat & incapable d'aucune reconnaissance. Quelle Espérance pourrois-je raisonnablement former sur son compte? S'il n'y avoit point d'autre obligation, qui me forçât à le lui restituer, on me traiteroit d'insensé, de lui fournir une occasion d'exercer son Ingratitude, en lui rendant la chose déposée.

D'un autre côté posons en fait, que je sois malheureusement tombé entre les mains des voleurs, & que ceux-ci me menacent de me faire souffrir les tourmens les plus cruels, au cas que je ne leur rende pas la bourse. Me voilà saisi d'une
juste

juste crainte ! Mais qui croiroit que je fusse justement obligé, à leur égard, de les enrichir à mes dépens ? Il n'y a que des Loix aussi subtiles & rigides que celles de l'ancienne Rome, qui ne déclarent pour nulles & invalides les conventions extorquées par force.

Cependant je reconnois qu'en même tems que nous nous sentons portés à assister les autres, nous concevons d'ordinaire l'esperance d'en avoir du retour. Dieu a disposé fort sagement, que la même Action, qui tourne au profit d'autrui, tourne aussi pour la plûpart du tems au nôtre, à fin que la Conservation du Genre Humain puisse être éfectuée d'autant plus aisément. „*Tout est lié dans la Nature, & si un habile Artisan, un In-*
ge-

„ genieur , un Architecte , un Politi-
 „ que sage , fait souvent servir une
 „ même chose à plusieurs fins , s'il fait
 „ d'une pierre deux coups , lorsque cela
 „ se peut faire commodément , l'on
 „ peut dire , que Dieu, dont la sagesse
 „ & la Puissance sont parfaites , le fait
 „ toujours , lorsque cela n'implique pas
 „ contradiction. Mais il est des
 cas , où cete liaison est absolû-
 ment impossible & l'on n'est
 pas fondé par consequent, à éta-
 blir là dessus des Observations
 & des Régles generales.

VI. C'est à ce peu de refle-
 xions , que je viens de faire
 que se reduit toute la connois-
 sance , qu'il est possible de
 s'acquérir touchant l'Obligation
 du Droit Naturel. Il paroît
 par là qu'il n'y a pas moïen
 d'assigner à cete Obligation un
 autre

autre fondement , ni de la dériver d'une autre source que de la *Véhemence de nos Passions.*

Cependant il est aisé de juger, que, quand même Dieu auroit voulu , que nous agissions plutôt par Raison , que par Inclination, & que cela seroit possible , nous ne devrions pas agir autrement. Si l'on en vient au raisonnement, l'obligation du Droit naturel se réduit à une *Conviction* que Dieu nous a effectivement prescrit les *Règles de nos devoirs.* On est trop pénétré de cete verité , que Dieu & la Nature ne font rien en vain, pour oser douter , qu'on ne soit tenu, de respecter les ordres, qu'il a plu à un si sage Législateur de nous donner.

Cete remarque est d'une tres grande utilité , lorsque l'on confi-

fi-

fidere l'homme dans sa Corruption, & qu'il s'agit de conformer ses Actions aux Loix éternelles dans l'état où nous nous trouvons actuellement.

CHAPITRE IV.

*De la Transgression du
Droit Naturel & de
la Reparation de
l'Injure.*

I. Il paroît par ce que j'ai avancé dans les Chapitres précédens touchant les moiens, par lesquels Dieu nous a fourni la capacité de conserver le Genre Humain, qu'il a mis en
oeuvre

oeuvre tout ce qui ait pû y
contribuer, & qu'il a employé
la plus grande circonspection
pour nous y habiliter. Cepen-
dant y a-t-il rien de plus ordi-
naire que de voir les hommes
se revolter contre leurs devoirs
& commétre des Actions, qui
y sont directement contraires?
Cela ne donne-t-il pas lieu de
croire, que tout ce que j'ai dit
sur la force de l'Obligation,
qui accompagne les Préceptes
du Droit Naturel, se réduit à
des visions & à des Chimères,
& que nôtre suprême Auteur
n'a pas éfectivement fait tout
ce qu'il auroit pû faire pour
nous pousser au bien? Mais
n'allons pas si vite. C'est là une
matière des plus épineuses &
des plus embrouillées. C'est un
labirinthe, où il est très facile
de

de s'égarer & d'où fort peu de gens font sortis hûreusement.

Les personnes les plus éclairées conviennent, que le Créateur n'a rien omis , en produisant les hommes, qui ait pû servir à les conserver d'une manière digne de leur destination. Il n'y a qu'un petit nombre, qui aime mieux faire bande à part, & atribuer à la Nature des choses les Imperfections & les Foibleffes où elles sont sujétes; Aussi ne m'amuserai-je pas à refuter une opinion, qui tombe d'elle même. Outre cela j'ai fait voir ci-dessus, que Dieu n'a pas laissé aux hommes une Liberté vague & indéterminée. Par consequent, il n'y a pas moïen de disculper la cause première, qu'en admétant une Dépravation de l'homme qu'elle n'a

n'a pû empêcher & dont la possibilité est inféparable de sa composition.

Ici il est question de favoir, comment les hommes se sont pû dépouiller de leur bonté Naturelle, & franchir les bornes, que la Nature leur a marquées. Voilà le noeud Gordien qu'il s'agit de dénouer.

II. Il est vrai, l' Ecriture sainte nous apprend, combien la chute du premier homme a été fatale à toute sa Postérité. Mais comme malhûreusement tout le monde ne suit pas ces Divines Lumières, & que les matières du Droit Naturel doivent être accommodées à la portée d'un chacun, il sera bon, je m'imagine, de consulter la Raison sur l'*Origine du mal* & de hazarder là - dessus quelques re-

H mar-

marques generales , qu'elle nous suggere à ce sujet. Ces considerations nous mèneront à la source de la corruption humaine.

Pour que le Monde actuel devint le meilleur & le plus digne de la Sageffe suprême, qui est possible, Dieu y devoit laisser entrer quelques irregularités, quelques Disconvenances, ou pour m'exprimer d'une manière plus intelligible, des choses, qu'on a de la peine à rapporter directement à sa première cause, parce que prises en elles-mêmes & détachées du Tout, elles paroissent choquer sa Bonté, & repugner à la Perfection & à l'Ordre de l'Univers, quoiqu'en éfêt & rapportées au Tout, elles servent à le rendre très-conforme à la sageffe

gesse suprême & au meilleur plan de tous les Mondes possibles.

Si mala sustulerat, non erat ille bonus.
 Il fût de voir éfectivement dans le Monde ces Maux apparens, pour tomber d'accord de ce que je viens de métre en avant.

Ces Irregularités, ces Défauts prétendus, on les découvre aussi dans l'homme. *A ne considérer que la Puissance de Dieu & la Nature de l'homme, il est tres-facilé de concevoir, que Dieu a pû rendre l'homme plus parfait; Mais si l'on veut considérer l'homme non en lui-même, mais comme un membre de l'Univers, & une partie qui est soumise aux Loix generales des Mouvemens, on sera obligé de reconnoitre, que l'homme est aussi parfait, qu'il l'a pû être.*

Sa Composition est véritablement susceptible d'Alterations & de changemens, qui semblent être contraires à sa destination. Mais en éfet il y sont très-conformes, comme l'exprience le manifeste. L'homme a besoin de choses externes pour subsister. Il est impossible, pour que ces choses soient éfectivement ce qu'elles sont & ce qu'elles doivent être, par rapport au meilleur, qu'elles aient toujours une parfaite convenance avec la Constitution du Corps humain. Il faut donc absolument, qu'étant converties dans la substance de l'homme elles y causent des dérangemens. L'Alteration du sang, qui est visible, en est un sans contredit.

Ne

Ne feroit-ce pas là la véritable source de nos égaremens & de la Transgression du Droit Naturel ? Les Alimens que nous prenons , l'Air que nous respirons & quantité d'autres choses bonnes pour soutenir la vie , n'aïant pas toujours la qualité & la quantité , qu'il faudroit pour nous conserver l'Intégrité Naturelle , ne feroient-elles pas cause , que nous nous changeons malgré nous , & que nous nous éloignons de plus en plus de l'Etat où la Nature nous a placés.

Le sang altéré , les Passions ne fauroient être exemptes du même changement. Nos Inclinations donnent à faux. Leur poids & leur force s'augmente, ou se diminuë trop, & va à l'excès de l'une ou de l'autre

manière. Une Cause corrompue ne fauroit manquer de produire un mauvais éfet. Voilà pour quoi les Actions Humaines repugnent si souvent aux Loix, & causent la ruine de ceux, dont elles devroient faire le bonheur. Voilà encore la raison, pourquoi selon la variété du Climat, des Alimens & de l'Air les hommes diferent du plus & du moins en vertûs & en vices.

III. De là vient aussi, que les Perceptions, que la Volonté consulte sur les choses nécessaires à l'exécution de ses propos, & qui doivent l'avertir quand elles se trouvent d'usage, ne font pas leur devoir & jettent la Volonté dans des bévuës & dans des fautes irreparables. A combien d'illusions, d'écarte & de pré-

préjugés ne font elles pas sujé-
tes ? En les privant , la Vo-
lonté pourroit-elle arriver au
bût qu'elle se propose , & ne pas
s'écarter de la route qui y con-
duit ?

De même, plus les hommes
font exposés aux préjugés &
aux tromperies des *autres*, plus
ils dégènerent de leur bonté
naturelle. Dans les Pais civili-
sés , c'est à dire , ou le savoir
vivre & la science tiennent lieu
de vertû & de sagesse, les hom-
mes se corrompent davantage,
que dans ceux, où l'on traite la
Politeffe des moeurs & la subti-
lité du raisonnement , de Pue-
rilité & d'extravagance, & qu'on
nomme pour cète raison *barba-*
res. Corrumunt bonos mores colloquia
prava. Aussi voïons nous, que
les personnes imbéciles, simples

& qui ont à peine le sens commun, vivent plus conformément à la nature, que les hommes fins & rusés.

IV. Il ne faut donc pas s'étonner que l'*Amour propre* acquiere bien souvent des forces si excessives, qu'elle supprime presque entièrement la *Compassion*. L'expérience nous en donne autant de preuves, qu'elle nous en fournit d'exemples. Qu'on examine rigoureusement les Actions des plus illustres Conquerans, qui ont porté en tous lieux la terreur & la désolation, uniquement pour assouvir par là une Ambition demesurée, & l'on n'aura point de peine à juger, que la *Compassion* étoit bannie de leurs coeurs & que la cruauté en avoit occupé la place.

Ce-

Cependant il est à propos de remarquer ici, qu'il n'en est pas de même de l' *Amour du Prochain*. Quelque sùjetes que les Passions soient generalmente au changement, l' *Amour propre* n'a jamais du dessous & la *Compassion* ne sauroit la détruire entièrement. Cela est surprenant, mais il n'y a rien de plus vrai.

Vit-on jamais un homme se haïr soi-même & se rendre miserable de propos délibéré? Ceux qui se donnent la mort, meurent pour cesser de vivre malheureux. Ceux qui se maltraitent & s'infligent des Punitons n'en usent ainsi, que pour prévenir de plus grans changemens, ou qu'ils sont mal-contens d'eux-mêmes. Par consequent ils prennent interêt dans ce qu'ils font. ()*

H 5

Jl

(*) *Neque enim si nonnulli reperiuntur,*

Il faut donc que Dieu , mû par des raisons importantes, ait empêché, que l'Amour propre ne puisse jamais succomber. Voici ces raisons. S'il n'y avoit point d'Amour propre dans l'homme, ou qu'il fût possible de l'en chasser, un chacun ne commenceroit il pas par se ruïner soi-même, & les Autres, qui ont besoin de son assistance , & ne

fi-

„ *tur , qui aut laqueos aut alia*
 „ *exitia quærant, aut ut ille apud*
 „ *Terentium , qui decrevit tan-*
 „ *tisper se minus injuriæ suo*
 „ *gnato facere, (ut ait ipse) dum*
 „ *fiat miser , inimicus ipse sibi*
 „ *putandus est , sed alii dolore*
 „ *moventur, alii cupiditate, ira-*
 „ *cundiâ multi efferuntur, & cum*
 „ *in mala jcientes ruunt, tamen*
 „ *se optimè consulere putant, ita-*
 „ *que dicunt, nec dubitant. Se-*
 „ *neca.*

finiroit - il pas par détruire entièrement le Genre Humain ? Et de peur que cela n'arrivât Dieu ne devoit-il pas en rendre la cause impossible ?

D'ailleurs on en peut donner une raison phisique & palpable. Il est constant, que, lorsque plusieurs choses sont en contraste, & qu'elles tâchent de se supprimer l'une l'autre, celle qui est supérieure en force a le dessus. Les autres y perdent & sont obligées de céder à la plus forte. Dans une Republique, où le feu de la Division s'allume malhûreusement, ceux des Citoyens qui ont le plus de pouvoir & de courage, n'ont point de peine à ranger ceux, qui ont le malheur de leur être inférieurs, de toutes les manières sous le joug d'une injuste domination.

mination. Il en est de même de l'Amour propre. J'ai déjà prouvé ci-dessus, qu'il l'emporte par sa véhémence sur toutes les autres Passions. Celles-ci lui sont subordonnées par un ordre exprés de la Nature, & pour des raisons d'importance. Dès qu'elles se brouillent avec lui, elles sont contraintes de céder à sa violence. De cete manière le vainqueur en dispose à son gré & dans l'ardeur où il est, il ne songe bien des fois, qu' à les exterminer entièrement.

V. Cete suppression de la Compassion ne peut pas manquer de produire une *Lésion injuste*. Les autres s'en ressentent d'une manière qu'ils seroient perdus sans ressource, s'ils ne songeoient de bonne heure à se métre à couvert des Insultes des Tirans

&

& des hommes cruels. Il est donc à propos, d'ajouter quelques remarques sur les moïens de se garantir de l'Injure, & d'en avoir satisfaction.

J'ai fait voir precedemment, Chap. I. que Dieu a exclu les hommes, Art. 3. contraires à nôtre felicité, du nombre de ceux que nous sommes obligés d'affister. Il veut qu'ils soient ôtés d'entre les vivans. Les Préceptes du Droit Naturel, dans un sens rigoureux; ne s'etendent pas jusqu'aux ennemis, & nous ne sommes pas tenus de garder aucunes méfures avec un homme, qui en use mal avec nous, & qui ne se fait point de conscience, de se conserver à nos dépens. Je suis en droit de repouffer les outrages, qu'il me fait, par la voie de la force. Je n'ai qu'à songer
aux

aux moiens convenables, pour
 pourvoir à ma sûreté. *In hostem
 omnia licet.* Nous voilà engagé
 dans une Guerre juste & neces-
 faire. Et l'on voit par-là, que la
 Guerre est non seulement légiti-
 me ou permise par le Droit Natu-
 rel, mais encore qu'elle est iné-
 vitable en quelque état que les
 hommes se trouvent, puisque
 c'est précisément le grand mo-
 ien de se garantir des attentats
 injustes.

Aussi la voie de la force est-
 elle sûfifante, pour nous dé-
 fendre contre nos ennemis. Na-
 turellement les forces des uns
 & des autres sont égales. L'a-
 taque de ceux-là n'est donc pas
 plus forte, que la défense que
 nous leur oposons. Les choses
 demeurent ainsi comme elles
 sont, & cela sûffit pour sauver
 la vie. VI.

VI. Cependant il faut se donner de garde, de ne pas excéder dans la Défense. Comme nous n'avons droit de nous défaire de nos Aggresseurs, qu'à mesure qu'ils nuisent à la Conservation du Genre Humain, il s'ensuit qu'il n'est pas permis de leur ôter la vie pour la moindre offense; Mais que la Réparation de l'Injure doit être proportionnée à la lésion qu'on nous fait souffrir.

„ Ne scuticâ dignum horribili sectare
flagello. Horat.

Voilà le fondement du moderamen inculpatæ tutelæ & du Droit du Talion.

VII. La Rupture porte avec soi des Maux nécessaires, tant du côté de l'Aggresseur, que de celui qui se defend. *Nulla salus bello.* Il faut donc songer à finir la Guerre; il faut prévenir les suites facheuses qu'elle produit,
&

& cela ne sauroit être effectué, que par le rétablissement de la correspondance & des rapports mutuels, qui doivent régner entre nos devoirs, & qui sont absolument requis à la Conservation generale des Hommes. En un mot il en faut venir à la *Paix*.

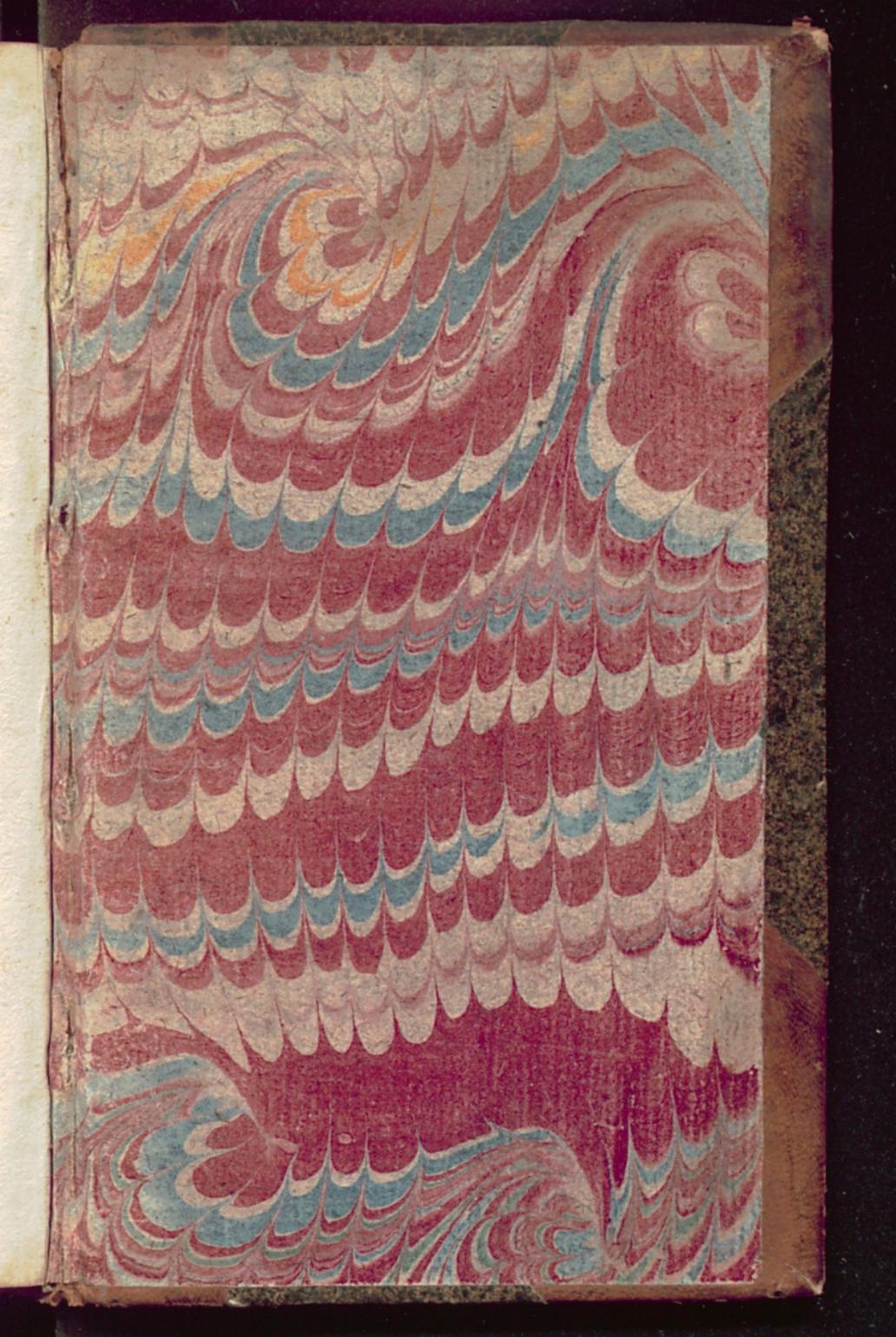
VIII. C'est sur ce fondement qu'il faut établir le *Droit des Gens*, qui suppose l'Etat corrompû, où les hommes sont tombés, après s'être dépouillé de leur Integrité Naturelle, & qui commence par les Observations sur la Paix & les Conventions arbitraires; Au contraire le Droit de la Nature finit ici, & se renferme dans les limites de l'Etat primitif & des Liaisons que la Nature a établies elle-même entre les hommes.

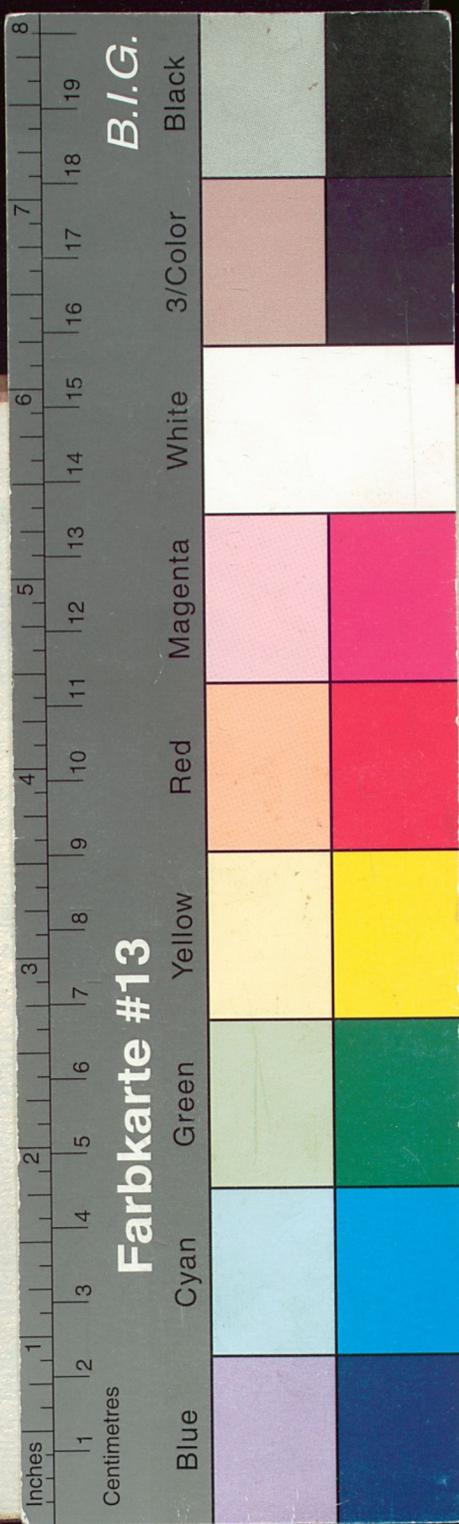
F I N.

AD: 47 $\frac{14}{25}$
S

TC 2181

X25019 296





RECHERCHE
DE
L'ORIGINE
ET DES
FONDEMENTS
DU
DROIT DE LA NATURE,
Traduite du Manuscrit Anglois.



A AMSTERDAM.

M DCC XXXII,

4.494

